



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 07/05/2024

Publication :
le 17/05/2024

SEANCE DU 13 MAI 2024

Délibération n° D-2024-112

**Personnels contractuels - Création d'emplois saisonniers -
Activités saisonnières et événementielles**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction Ressources Humaines**Personnels contractuels - Création d'emplois
saisonniers - Activités saisonnières et
événementielles**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des activités saisonnières et événementielles de la Ville de Niort, il est proposé de créer des emplois saisonniers sur la base de l'article L. 332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique :

- 2 emplois d'agents d'exploitation sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique (catégorie C) pour l'organisation de « Niort Plage » par le service des sports de la direction de l'animation de la cité qui aura lieu du 5 juillet au 18 août 2024 ;
- 13 emplois d'agents polyvalents sur la grille indiciaire d'adjoint technique (catégorie C) afin d'organiser des manifestations et événements du service culture qui auront lieu du 24 juin au 31 août 2024. Le total cumulé des contrats est plafonné à 16 mois.
- pour assurer le fonctionnement des centres d'accueil et de loisirs sur les vacances scolaires :

	Accueil des petites vacances scolaires et mercredis	Accueil des vacances scolaires d'été (par mois)	Base de rémunération indiciaire
Directeur	2	2	640/535
Directeur adjoint	2	3	553/469
Animateur	40	45	525/450

Sur la base de l'article L.332-23 1^{er} alinéa du Code général de la Fonction Publique, il y a lieu de créer, des emplois temporaires pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 6 mois et au maximum de 12 mois sur une même période de 18 mois consécutifs, renouvellements inclus :

Poste	Direction	Cadre d'emploi
Adjoint administratif	Direction Règlementation et Attractivité Urbaine	Adjoint administratif Catégorie C-
2 postes d'agent des titres d'identité	Direction Accueil et Formalités Citoyennes	Adjoint administratif Catégorie C
Coordonnateur activités jeunes et événements sportifs	Direction Animation de la Cité	Rédacteur Catégorie B

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'emplois saisonniers afin d'assurer les activités saisonnières et évènementielles de la Ville de Niort ;
- autoriser le recrutement d'emplois temporaires selon les modalités susvisées.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ